



CIRCULAIRE VALLS : «SANS PAPIERS», L'ARBITRAIRE CONTINUE !

La circulaire du Ministre de l'intérieur VALLS, applicable au 3 Décembre 2012, poursuit la même politique du chiffre chère à Sarkozy et la même politique de régularisation des «sans papiers», au «cas par cas», entretenant l'idée que l'immigration est un handicap pour la Société.

Le gouvernement cède ainsi à la pression idéologique nauséuse de la droite et l'extrême-droite sur la question des migrants.

Sous couvert d'un discours sur l'égalité de traitement dans les territoires, avec l'homogénéisation des critères de régularisation, la circulaire de VALLS maintient la restriction des droits des personnes et les empêche d'accéder aux dispositifs de droit commun (santé, logement, éducation...)

Les mineur-es isolé-es étranger-ères arrivés-es après l'âge de 16 ans, pris-es en charge dans les établissements au titre de la Protection de l'Enfance ne sont toujours pas régularisés-es de droit à leur majorité, alors même qu'ils/elles ont engagé des projets de vie. Aucune chance pour les jeunes de plus en plus nombreux-euses qui ne sont pas pris-es en charge, faute de place, les exposant aux risques des réseaux mafieux.

Les jeunes majeur-es isolé-es étranger-ères continueront à être victimes du pouvoir discrétionnaire de la part des Préfectures, souvent discriminant.

Les familles devront attendre 5 ans, la peur au ventre, avant de pouvoir prétendre à une régularisation.

Les personnes étrangères malades ou handicapées ne bénéficient toujours pas de droit de la protection nécessaire à leur soins.

Les demandeur-ses d'asile ne se voient toujours pas reconnus dans tous leurs droits et vont rejoindre en grande partie la condition des «sans-papiers», et des «sans-droits»...

Les étudiant-es, travailleur-euses en formation, certain-es salarié-es, détenteurs d'un titre de séjour précaire, risquent toujours la reconduite à la frontière au bon vouloir des Préfets.

La circulaire de Valls continue à restreindre considérablement les possibilités de régularisation. De plus, les politiques de restrictions budgétaires, de fermetures de services et d'établissements d'accueil d'urgence accentuent le dénuement des professionnels-les face aux besoins grandissants de ces populations.

Les Fédérations Sud Santé-Sociaux et Sud Collectivités Territoriales revendiquent un véritable changement dans ces domaines, et demandent l'arrêt immédiat de cette politique du tout répressif à l'égard des étrangers, qui alimente la xénophobie ambiante et casse les solidarités.

Nous demandons :

- Une refonte totale des lois en matière d'immigration.
- L'arrêt des expulsions et la fermeture des Centres de Rétention.
- Le refus du «cas par cas» et la régularisation de tous les sans-papiers.
- Des moyens pour l'accueil et l'accompagnement des personnes.